



Une association pour
ré-agir au féminin

“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John Stuart MILL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 24 avril 2026

RAPPORT MORAL

Comme chaque année, conformément à nos statuts, nous nous réunissons en Assemblée générale ordinaire pour délibérer et voter sur le rapport moral, le rapport d’activités et le rapport financier, ainsi que pour procéder à l’élection du Conseil d’administration. Ce temps démocratique est également l’occasion de partager nos perspectives et nos priorités pour l’année à venir.

Le rapport moral atteste de la cohérence de nos actions avec notre objet social. Le rapport d’activités qui suit en détaillera la mise en œuvre concrète.

Nous remercions chaleureusement la mairie du 6^e arrondissement de Lyon pour la mise à disposition régulière de salles, qui permet à notre association de fonctionner et d’organiser ses actions tout au long de l’année.

Association loi 1901 reconnue d’intérêt général, Regards de Femmes est une ONG auprès du Conseil économique et social des Nations unies et une OING auprès de la Francophonie. Ce positionnement, à la fois local et international, structure l’ensemble de nos actions.

Une année de reconnaissance et de renforcement institutionnel

L’année 2025 a été marquée par deux événements majeurs, qui témoignent de la reconnaissance de notre engagement et du renforcement de notre influence :

- la remise des insignes d’officière de la Légion d’honneur à notre présidente, Michèle Vianès, le 23 janvier 2025, à la mairie du 6^e arrondissement de Lyon ;
- sa nomination au Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes, le 19 juin 2025.

Ces distinctions honorent un travail collectif et renforcent la portée de nos actions.

Des avancées politiques majeures et des combats poursuivis

L’année a également été marquée par l’extension du scrutin paritaire à toutes les communes, objectif historique de Regards de Femmes. Cette avancée n’a pas été obtenue sans résistance :

il a fallu rappeler avec constance que l'égalité devant le suffrage doit s'appliquer à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire.

Dans cette perspective, nous avons relancé notre programme « Femmes et élues : pourquoi pas vous ? », à l'approche des élections municipales de 2026.

Autonomie économique et lutte contre les violences

Dans le cadre de notre objectif de lutte contre les violences économiques, nous rappelons qu'il ne peut y avoir d'égalité réelle sans autonomie financière. C'est dans cette perspective que nous avons organisé un colloque consacré aux inégalités économiques entre les femmes et les hommes : « **L'argent au féminin : pourquoi les hommes sont-ils plus riches que les femmes ?** ».

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre vigilance et nos actions contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux enfants, y compris les formes émergentes ou insuffisamment reconnues.

Sensibilisation, débats et engagement citoyen

Quatre Cafés Regards de Femmes ont été organisés à Lyon, favorisant le débat public et la diffusion des connaissances sur des thématiques variées liées aux droits des femmes.

Nous nous sommes également impliquées dans la valorisation des principes républicains, notamment à l'occasion des 120 ans de la loi de 1905 sur la laïcité.

Une action internationale constante

Notre engagement dépasse le cadre national. En 2025, plusieurs de nos membres — Cathy Bonnard, Florence Caron, Christiane Large et Michèle Vianès — ont participé à la Commission de la condition des femmes à l'ONU à New York, dans le cadre de l'évaluation Pékin +30. Le rapport complémentaire de Regards de Femmes a été inséré dans le rapport de la France.

Nous avons poursuivi notre soutien aux femmes afghanes et iraniennes, ainsi que notre plaidoyer pour la reconnaissance de l'apartheid fondé sur le sexe dans le droit international.

Notre capacité de réaction s'est également illustrée dans l'actualité internationale, notamment lors de l'arrestation au Maroc de Betty Lachgar, à laquelle nous avons immédiatement réagi.

Un réseau d'alliances et de partenariats

Regards de Femmes est membre de plusieurs réseaux et collectifs nationaux et internationaux. Nous développons des partenariats actifs avec de nombreuses associations, en France comme à l'étranger, afin de renforcer l'impact de nos actions.

Une présence médiatique et numérique renforcée

La chronique hebdomadaire de Michèle Vianès, « Regards de Femmes », sur Sud Radio, s'est poursuivie tout au long de l'année, contribuant à porter nos analyses dans le débat public.

Notre communication repose également sur une diffusion régulière d'informations auprès de plus de 2 200 contacts, une présence active sur les réseaux sociaux — confiée à Laure de Griève, administratrice — et deux sites internet à forte audience :

- **www.regardsdefemmes.com** : 50 335 pages vues, 31 705 visiteurs ;
- **www.etatcivil.pw** : 67 246 visiteurs et 103 590 vues.

Ces chiffres témoignent de l'intérêt constant pour nos travaux.

Bien que les vidéos soient hébergées sur YouTube, l'impact des campagnes d'e-mailing favorise un retour régulier des utilisatrices et utilisateurs sur les sites. Les nouvelles et nouveaux visiteurs sont principalement arrivés via les moteurs de recherche et les liens directs, comme le confirment les pics de fréquentation à chaque action de Regards de Femmes.

Un modèle fondé sur l'engagement

Nos principaux partenaires financiers ont renouvelé leur soutien en 2025. Les subventions publiques et privées, ainsi que les dons et les adhésions, ont permis de maintenir nos activités.

Cependant, notre force repose avant tout sur l'engagement bénévole de nos membres. Sans salarié·es, Regards de Femmes démontre qu'une mobilisation collective déterminée peut produire des actions reconnues, visibles et influentes.

Une capacité d'action reconnue

Depuis plus de vingt ans, notre réactivité face à l'actualité est une marque de fabrique. Sollicitations médiatiques, interpellations citoyennes, échanges avec les institutions : notre association est identifiée comme une actrice de référence.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Introduction

L'année 2025 a été marquée par deux événements majeurs pour Regards de Femmes, illustrant à la fois la reconnaissance du travail accompli et le renforcement de son influence dans les instances nationales engagées pour l'égalité.

Le premier temps fort fut la remise des insignes d'officière de la Légion d'honneur à notre présidente, Michèle Vianès, le 23 janvier 2025, par Aurore Bergé. Organisée à la mairie du 6^e arrondissement de Lyon, la cérémonie a rassemblé, dans une atmosphère à la fois solennelle et chaleureuse, un large éventail de personnalités engagées dans la vie publique et la défense des droits.

Autour de Michèle Vianès se côtoyaient des représentant·es de l'État et des collectivités territoriales — le maire du 6^e arrondissement de Lyon, la sous-préfète du Rhône, ainsi que l'adjointe au maire de la Ville — aux côtés de nombreuses élues nationales et locales et de déléguées aux droits des femmes.

La présence de Nicole Ameline a donné à ce moment une dimension particulière, rappelant la continuité des engagements en faveur de l'égalité.

Le monde juridique était fortement représenté : anciens magistrats, dont un ancien procureur de la République, le bâtonnier et la vice-bâtonnière du Barreau de Lyon, dont l'implication constante aux côtés de Regards de Femmes témoigne d'un engagement partagé pour la défense des droits fondamentaux.

À leurs côtés, des personnalités du monde médiatique, des responsables associatifs à tous les échelons — international, national et territorial — ainsi que les membres de Regards de Femmes ont contribué à faire de cette cérémonie un moment dense, vivant et profondément fédérateur.

Enfin, la présence de notre partenaire financier, Fiducial, a souligné l'importance des soutiens engagés qui permettent à l'association de poursuivre et de développer ses actions.

Les photographies et les discours de cette journée, riches de sens et d'engagement, sont disponibles en consultation sur le site de l'association.

Discours de la ministre :

https://www.regardsdefemmes.fr/Documents/2025/Discours_Aurore-Berge-LH_Michele_VIANES.pdf

Réponse de Michèle Vianès :

<https://www.regardsdefemmes.fr/Documents/2025/Reponse-de-Michele-Vianes.pdf>

Le second événement marquant de l'année a été la nomination de Michèle Vianès au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, le 19 juin 2025, par le Premier ministre.

Elle y siège en qualité de représentante d'une association engagée pour l'égalité, au sein de la commission « Parité politique, administrative et socio-économique », où elle exerce les fonctions de co-rapporteuse.

Ce mandat de trois ans, renouvelable, vient renforcer la capacité d'influence de Regards de Femmes au cœur des politiques publiques. Au sein de cette instance paritaire, composée d'une cinquantaine de membres, elle portera avec détermination les principes qui fondent notre action : un féminisme laïque, universaliste et résolument abolitionniste de la prostitution.

Lors de la première réunion, la présidente du Haut Conseil, Madame Bérange Couillard, a rappelé les exigences de la mission du HCE : lucidité, rigueur et courage. La ministre Aurore Bergé a, quant à elle, lancé un appel pour que l'égalité entre les femmes et les hommes « infuse partout, dans l'ensemble des politiques publiques ».

Ces deux reconnaissances majeures viennent consacrer la constance et la portée des engagements de l'association, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour amplifier nos actions en faveur des droits des femmes.

Par ailleurs, l'année a aussi été marquée par plusieurs invitations institutionnelles significatives. Regards de Femmes a ainsi été conviée aux remises de la Légion d'honneur de Claire Peigné, présidente de l'Association des maires du Rhône, par Gérard Larcher au Sénat le 14 février, puis de Marlène Schiappa par Yaël Braun-Pivet à l'Assemblée nationale le 23 juin.

Enfin, lors de la rentrée solennelle du Barreau de Lyon, le 12 décembre, la vice-bâtonnière Sara Kebir a mis en lumière, dans son discours, notre association et ses actions.

Laura Boyer, stagiaire de Sciences Po Paris – campus de Reims, a par ailleurs été accueillie au sein de l'association du 26 mai au 20 juin.

1. Déconstruire les stéréotypes, construire l'égalité entre les femmes et les hommes

1.1 Déconstruire les stéréotypes

Déconstruire les stéréotypes sexués constitue le premier objectif de Regards de Femmes. Malgré des avancées, les représentations inégalitaires restent fortement ancrées chez les jeunes et sont aujourd'hui amplifiées par les contenus numériques.

Cette réalité a été au cœur de la réunion organisée par France Stratégie le 13 mai à Paris, au ministère de la Santé, où Clément Beaune, en présence d'Élisabeth Borne et d'Aurore Bergé, a présenté un rapport dédié aux stéréotypes filles-garçons, réunion à laquelle Michèle Vianès a participé. Cette analyse a nourri sa chronique diffusée sur Sud Radio le 17 mai : <https://www.sudradio.fr/emission/regards-de-femmes-2-98>

Face à ces enjeux, l'association agit pour replacer cette lutte au cœur des politiques publiques, car les inégalités dans les esprits alimentent durablement les inégalités dans les faits.

1.2 Invitations associatives

1.2.1 Association Lyceum Club International (11 juin)

Fondée à Londres en 1903, l'association réunit aujourd'hui des femmes engagées dans les arts, les sciences et les enjeux de société, dans un esprit d'ouverture internationale.

Le club de Lyon a invité Michèle Vianès à intervenir sur le thème : « **Où en sont les droits des femmes en France aujourd'hui ?** » Laura Boyer, stagiaire, a assisté à cette rencontre ainsi qu'aux échanges qui ont suivi.

1.2.2 Rotary Club Confluence Lyon 7^e (7 novembre)

Michèle Vianès a été invitée à un déjeuner-débat sur le thème : « **Pourquoi des associations de défense des droits des femmes sont-elles encore nécessaires en France aujourd'hui ?** »

1.3 Ciné-débat « L dans la Ville » de l'association Sport dans la Ville – 16 avril – Ciné Duchère

Projection du film **La Tresse** de Laetitia Colombani.

Michèle Vianès est intervenue auprès d'adolescent·es de 13 à 18 ans autour de l'oppression des femmes dans différentes cultures. La participation des filles comme des garçons a été active.

1.4 Ciné-débat – Médiathèque d'Échalas (Rhône) – 21 novembre

Michèle Vianès est intervenue autour du film **Une belle équipe** de Mohamed Hamidi.

2. Parité politique et parité professionnelle

2.1 Parité politique

2.1.1 Association des femmes élues du Rhône – 21 juin – Saint-Genis-Laval

L'association a invité Michèle Vianès à intervenir sur les féminismes et l'universalité des droits des femmes. Les retours ont fait état d'échanges particulièrement fructueux.

2.1.2 La participation des femmes aux processus électoraux – « Femmes et élues : pourquoi pas vous ? »

Dans la perspective des élections municipales de 2026 et de l'extension du scrutin paritaire à toutes les communes, Regards de Femmes a poursuivi son action avec le programme « **Femmes et élues : pourquoi pas vous ?** », afin d'encourager l'engagement politique des femmes.

Au-delà de l'obligation légale, il s'agit d'ouvrir les conseils municipaux à une plus grande diversité de parcours, de compétences et de regards.

Cette action a été rendue possible grâce au financement du ministère des Droits des femmes, de sa délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes et de la délégation départementale de l'Ain, auprès desquelles nous avons déposé des dossiers de demande de subvention.

L'objectif est clair : lever les freins à l'engagement et contribuer concrètement à augmenter le nombre de femmes candidates, en particulier dans les communes rurales.

Ces séances, préparées et animées par Cathy Bonnard, experte en accompagnement des femmes vers le leadership, et par Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes, ancienne élue et vice-présidente de l'ACMR en charge de la formation des élues, avec le concours d'élues locales et d'autres expertes, permettent aux participantes de s'approprier le fonctionnement des collectivités, les responsabilités d'un mandat local et les compétences nécessaires pour s'y engager.

Parmi les administratrices ayant participé à la réalisation de ces matinées figurent notamment Marie-Jeanne Béguet, ancienne maire et responsable de l'Association des maires ruraux de France, Laure de Griève pour les webinaires, et Claire Simonnet pour les contacts avec les mairies.

Des matinées d'information ont été organisées dans l'Ain, à Saint-Nizier-le-Bouchoux, Montluel et Ars-sur-Formans, en présence de Madame Chantal Mauchet, préfète, et de Madame Florence Blatrix Contat, sénatrice ; dans l'Allier, à Tronget ; dans la Drôme, à Dieulefit ; et dans le Rhône, à Gleizé.

Un vade-mecum de la candidate ainsi que des supports pratiques produits par l'association ont été remis aux participantes afin de faciliter le passage à l'acte.

La pertinence de cette action a été reconnue au plus haut niveau territorial : à la demande de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'association a été sollicitée pour organiser trois webinaires, fin 2025 et début 2026. L'un était destiné aux maires des communes de moins de 1 000 habitants, afin de les accompagner dans la mise en œuvre du nouveau scrutin et l'identification de candidates. Les deux autres s'adressaient aux femmes susceptibles de se présenter, pour mieux faire connaître le rôle et le quotidien d'une élue locale.

La préfète de la région a adressé des courriers aux mairies de toutes les communes de moins de 1 000 habitants. Les préfets ont relayé cette invitation et plusieurs l'ont publiée sur leur site.

Ces initiatives ont bénéficié d'un relais médiatique dans la presse écrite, notamment **Le Progrès** et **La Montagne**, via des radios régionales, mais aussi via les panneaux-pocket de différentes communes, contribuant à sensibiliser un public élargi et à amplifier leur portée.

À travers ces actions, Regards de Femmes affirme son ambition : faire de la parité une réalité dans tous les territoires.

2.2 Parité professionnelle

2.2.1 Égalité femmes-hommes dans les entreprises – « Égalité femmes-hommes au niveau professionnel : mythe ou réalité ? »

Réunion organisée par le Club des DRH Auvergne-Rhône-Alpes sur l'égalité femmes-hommes, réunissant une vingtaine de DRH, notamment de Cegid, bioMérieux et ResMed.

Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes, était invitée à intervenir. Elle a mis en avant des leviers concrets : lutte contre les biais de recrutement, sensibilisation au sexisme, développement de réseaux féminins et partenariats associatifs.

Des témoignages ont illustré des actions de terrain — lutte contre le harcèlement, féminisation de métiers techniques — ainsi que des difficultés persistantes, notamment liées au respect de la laïcité.

Cathy Bonnard était présente à cette rencontre.

2.2.2 Rencontres de l'égalité économique et professionnelle – Assemblée nationale

Michèle Vianès a assisté à deux des rencontres organisées par la députée Madame Marie-Pierre Rixain.

2.2.3 Invitation du syndicat des TPE – Villefranche-sur-Saône – 7 octobre

Michèle Vianès est intervenue sur les inégalités entre les femmes et les hommes au sein des très petites entreprises.

2.3 Colloque – « L'argent au féminin : pourquoi les hommes sont-ils plus riches que les femmes ? »

18 novembre 2025 – Auditorium CERA, Lyon

Le colloque annuel 2025 de Regards de Femmes s'inscrit dans la lutte contre les violences économiques. Il met en lumière un enjeu central : l'autonomie des femmes ne peut exister sans autonomie financière.

Organisation et partenariats

L'événement a été préparé par Marie Bruno, Claire Simonnet et Michèle Vianès, avec le soutien du conseil d'administration.

Il a bénéficié de l'appui de la Caisse d'Épargne Auvergne-Rhône-Alpes, qui a mis l'auditorium à disposition, et du Barreau de Lyon, qui a diffusé les invitations.

Ouverture

- Didier Bruno, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes ;
- Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes.

Table ronde

Coordination et animation : Carole Benhamou.

Avec la participation de :

- Nicole Prieur, philosophe et psychothérapeute ;
- Kathie Werquin-Wattebled, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Banque de France ;
- Mélanie Le Rouzo, directrice du développement, Banque de Développement régional, Caisse d'Épargne ;
- Marie-Claire Villeval, directrice de recherche au CNRS, spécialiste en économie comportementale ;
- Sara Kebir, vice-bâtonnière du Barreau de Lyon ;
- Maître Anthony Grocelle, notaire ;
- Maître Caroline Sigaud, avocate.

Conclusion

- Bérangère Couillard, ancienne ministre, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Les actes du colloque sont disponibles sur notre site : **www.regardsdefemmes.fr**

Synthèse – Femmes et argent : agir sur les inégalités à chaque étape de la vie

Les inégalités économiques entre les femmes et les hommes se construisent tout au long de la vie et ne se limitent pas aux écarts de salaire. Elles reposent sur des mécanismes structurels souvent invisibles : déficit d'éducation financière, orientations sexuées, pénalité liée à la maternité, appauvrissement après une séparation, accès inégal au patrimoine et au financement.

Dès le plus jeune âge, le manque d'éducation financière fragilise l'autonomie économique, touchant particulièrement les jeunes femmes. Les choix d'orientation et les trajectoires professionnelles renforcent ensuite ces écarts, auxquels s'ajoutent des différences de comportements financiers influençant l'accumulation de patrimoine.

La maternité constitue un tournant majeur, avec une perte moyenne de revenus de 38 % dès le premier enfant, aux conséquences durables sur les carrières, les retraites et le patrimoine. Les séparations conjugales accentuent ces déséquilibres : bien que souvent à l'initiative du divorce, les femmes subissent une baisse plus importante de leur niveau de vie. L'organisation financière du couple, la résidence des enfants et la moindre accumulation patrimoniale expliquent cet appauvrissement différencié.

Enfin, les enjeux patrimoniaux et entrepreneuriaux restent déterminants mais insuffisamment anticipés. Contrat de mariage, transmission et accès au financement sont des leviers clés encore sous-utilisés, alors même que les femmes restent sous-représentées dans l'entrepreneuriat et les instances de gouvernance.

Ces constats appellent une action globale : renforcer l'éducation financière, accompagner les parcours, anticiper les ruptures de vie et soutenir l'accès des femmes aux ressources économiques. Le rapport des femmes à l'argent constitue ainsi un levier essentiel d'égalité et de cohésion sociale.

2.4 Participation à la visite ministérielle d'Aurore Bergé

Michèle Vianès était invitée aux rencontres de la ministre Aurore Bergé avec les forces économiques, le 23 juillet en préfecture à Lyon, puis le 24 juillet à Valserhône (Ain), où Marie-Jeanne Béguet était également invitée.

3. Violences envers les femmes

3.1 Commission nationale française pour l'UNESCO – Pékin +30 : « Les droits des femmes en danger » – Paris – 6 mars

Cet événement avait pour ambition de dresser un constat sans complaisance des remises en cause des droits des femmes, des retours en arrière, voire de leur invisibilisation, face à la montée des conservatismes.

Trente ans après la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin en 1995, l'objectif était de rappeler l'urgence d'une mobilisation collective — société civile, décideurs politiques et institutions internationales — face aux menaces pesant sur les acquis des dernières décennies.

Ouvert par l'ancienne ministre des Affaires étrangères, Madame Catherine Colonna, il a rassemblé des personnalités influentes du monde diplomatique, académique et associatif.

Michèle Vianès était invitée à intervenir sur le thème : « **Bilan à Pékin +30 : avancées, reculs, montée des violations et des violences** ».

Elle a dressé un constat préoccupant de la situation des droits des femmes, marqué par la persistance et l'aggravation des violences, notamment en contexte de conflits armés. Elle a particulièrement mis en lumière le viol utilisé comme arme de guerre, stratégie de destruction des identités individuelles et collectives, visant à humilier et à désintégrer les communautés.

Michèle Vianès a également souligné l'impact spécifique des guerres sur les femmes et leur exclusion persistante des processus de paix, malgré les engagements portés depuis la Conférence de Pékin et les conventions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité. Elle a insisté sur la nécessité d'une inclusion effective des femmes comme condition d'une paix durable. Elle a enfin conclu sur un appel à accélérer la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de l'égalité.

3.2 Mutilations sexuelles féminines

Depuis 1999 et le colloque international organisé à Lyon par Regards de Femmes sur la lutte contre l'excision, l'association participe chaque 6 février à la Journée internationale de lutte contre l'excision.

En 2025, nous avons également participé à l'événement « **Parents contre l'excision** », le samedi 17 mai à Paris, organisé par Diaryatou Bah, présidente d'Espoirs et Combats de Femmes, et Isabelle Gillette-Faye, directrice générale de la Fédération nationale GAMS.

3.3 Voilement des fillettes

3.3.1 Webinaire de l'association EGALE – « Voilement des fillettes : maltraitance à enfants » – 23 octobre

Michèle Vianès est intervenue lors de ce webinaire pour présenter l'analyse de Regards de Femmes sur le voilement des fillettes, à partir d'observations de terrain engagées depuis 2016.

Elle a rappelé que cette pratique, en développement, concerne des enfants très jeunes et s'inscrit dans un processus d'imposition précoce, sans possibilité de consentement.

L'intervention a mis en évidence ses conséquences : atteintes à la santé physique (carences, troubles liés à l'exposition), effets psychiques (sexualisation précoce, perte de confiance, isolement) et entraves au développement et à l'autonomie.

Michèle Vianès a souligné que cette pratique constitue une inégalité entre filles et garçons dès le plus jeune âge et contrevient aux principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En conclusion, Regards de Femmes appelle à une réponse publique cohérente, fondée sur la protection de l'enfance et l'application du droit commun à toutes les enfants.

3.3.2 Communiqué de presse du 21 mai 2025 – « Enfin, les pouvoirs publics se préoccupent de la maltraitance envers les petites filles »

Leur voilement constitue un risque majeur pour leur développement et leur santé. Nous avons rappelé, à cette occasion, nos actions menées depuis 2016 contre cette violence parentale : lettres ouvertes aux ministres, pétition remise au président de la République, rapport complémentaire au rapport de la France devant le Comité international des droits de l'enfant.

3.4 Colloque « Femmes face à l'islamisme » – samedi 13 décembre – Lyon

Ce colloque international, organisé par le CERIF avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, était consacré aux femmes face à l'islamisme. Regards de Femmes et Les Lyonnaises en étaient partenaires.

Il a réuni des chercheuses, expertes, juristes, intellectuelles et militantes de plusieurs pays, qui ont analysé la manière dont les femmes sont placées au cœur des stratégies idéologiques, sociales et politiques de l'islamisme contemporain.

Elles ne sont pas toujours de simples « victimes » d'un système : elles en sont aussi parfois des actrices, parfois des relais, souvent des résistantes. C'est dans cette tension que se jouent plusieurs enjeux contemporains majeurs : accès aux droits, intégrité corporelle, liberté d'expression et capacité d'action citoyenne.

En rassemblant ces voix venues de plusieurs pays et disciplines, ce colloque a offert une compréhension fine des dynamiques contemporaines de l'islamisme et de leurs effets

spécifiques par et sur les femmes, afin d'éclairer les politiques publiques, de nourrir la recherche et de soutenir celles qui, chaque jour, résistent à l'emprise des fondamentalismes.

3.5 Système prostitueur

50^e anniversaire de l'occupation de l'église Saint-Nizier (Lyon)

L'association Regards de Femmes a participé aux commémorations du 50^e anniversaire de l'occupation de l'église Saint-Nizier par des personnes prostituées, en juin 1975.

À cette occasion, Regards de Femmes a rappelé sa position abolitionniste, considérant la prostitution comme une exploitation sexuelle et une marchandisation du corps des femmes (« ce n'est ni du travail, ni du sexe »), ainsi que la nécessité de ne pas laisser le terrain aux discours pro-prostitution.

La commémoration officielle, initialement prévue par la Ville de Lyon, a été annulée le jour même, avant qu'une plaque commémorative soit néanmoins déposée à Saint-Nizier. Regards de Femmes a pris part aux temps de rassemblement sur place, en présence d'associations abolitionnistes, de mouvements pro-prostitution et d'acteurs institutionnels, dans un contexte de débats parfois vifs.

Une délégation de Regards de Femmes a également participé à la soirée organisée par l'Amicale du Nid et le Mouvement du Nid, en lien avec les Archives municipales de Lyon, consacrée au bilan des cinquante ans de lutte abolitionniste et à la mise en application de la loi de 2016. Cet événement, associant témoignages, exposition et échanges, a permis de revenir sur les avancées législatives et sur les enjeux persistants liés à la mise en œuvre effective de la protection des personnes prostituées.

3.6 Violences en ligne

Colloque ANA – Bron – 77^e anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide – 9 décembre

La force de la résilience : comment combattre la chaîne de la haine

Michèle Vianès était invitée à intervenir sur le thème : « **Les discours de haine à l'ère du numérique : pour une éducation critique à l'outil** ».

L'intégralité de son intervention est publiée sur le site de Regards de Femmes : <https://www.regardsdefemmes.fr/Documents/2025/RDF-Intervention-MV-les-discours-de-haine-via-numerique.pdf>

En voici une brève synthèse :

Les discours de haine à l'ère du numérique : pour une éducation critique à l'outil.

Michèle Vianès a analysé la montée préoccupante des discours de haine dans l'espace numérique et leurs mécanismes d'amplification. Elle a montré comment les plateformes et les algorithmes contribuent à la diffusion accélérée de contenus violents, nourrissant désinformation, misogynie, antisémitisme et dynamiques de polarisation sociale.

L'intervenante a développé la notion de « chaîne numérique de la haine », qui articule différentes formes de cyberviolences — harcèlement, humiliations, usurpation d'identité, cyberstalking — aux effets psychologiques et sociaux durables. Elle a souligné la vulnérabilité particulière des femmes et des jeunes filles face à ces violences, dans un environnement où l'anonymat et la viralité renforcent l'impunité.

Face à ces constats, elle a insisté sur la nécessité d'une réponse globale et structurée : éducation critique au numérique dès le plus jeune âge, renforcement des cadres réglementaires européens et nationaux, responsabilité accrue des plateformes et soutien effectif aux victimes.

L'intervention a conclu sur l'enjeu central de la résilience citoyenne et de la responsabilité collective, condition indispensable pour préserver un espace numérique conforme aux droits humains, à la dignité des personnes et aux exigences démocratiques.

Les Rencontres du bénévolat – mairie du 6^e – 5 décembre – Journée nationale du bénévolat

Christiane Large, Claire Simonnet et Michèle Vianès ont participé à cette rencontre annuelle de la mairie du 6^e, très soutenante pour le tissu associatif.

Sachant qu'un tiers des bénévoles quittent l'association dans laquelle ils se sont engagés en moins d'un an et que très peu sont encore actifs au bout de dix ans, la mairie a souhaité que quelques éléments soient communiqués pour recruter et « fidéliser » les bénévoles.

La rencontre s'est articulée en deux temps : une conférence sur « **le marketing au service de l'humain et de l'engagement** », puis la tenue d'un stand par les associations afin de sensibiliser de futurs bénévoles à les rejoindre.

4. Santé et droits des femmes

4.1 Santé des femmes

Colloque du CNFF – « La femme : un “patient” comme les autres ? » – 7 février – Paris

Regards de Femmes est membre du CNFF ; Michèle Vianès en est la vice-présidente et, à ce titre, a participé à la préparation du colloque. Elle y a assisté, accompagnée de Béatrice Doutriaux, Christiane Large et Brigitte Polonowski.

Ce colloque a mis en évidence la persistance d'inégalités entre les femmes et les hommes en matière de santé en France, malgré une espérance de vie féminine plus élevée, mais avec une fin de vie en moins bonne santé. Les échanges ont souligné des insuffisances persistantes : sous-diagnostic des pathologies féminines, formation médicale encore incomplète sur les spécificités de sexe, et retard dans la prise en compte de certaines maladies comme les pathologies cardiovasculaires, première cause de mortalité féminine avec 73 000 décès par an.

Les interventions ont abordé l'ensemble du parcours de santé des femmes, de l'histoire des représentations aux enjeux contemporains — endométriose, ménopause, cancers, santé au travail — en passant par le rôle essentiel de professionnelles de santé comme les sages-femmes.

Les échanges ont également mis en évidence des tensions sur l'avenir du système de santé en France.

Le colloque s'est conclu sur la nécessité de repenser la santé des femmes de manière globale, en intégrant prévention, reconnaissance des spécificités féminines et amélioration de la prise en charge, afin de réduire des inégalités encore structurelles.

4.2 Autour du 8 mars

Comme chaque année, Regards de Femmes a célébré la Journée internationale des droits des femmes par plusieurs événements, tout au long du mois de mars, pour rappeler les avancées et alerter sur les risques de régression des droits humains universels des femmes.

4.2.1 Soirée à Gleizé

Michèle Vianès est intervenue sur le thème « **Apartheid fondé sur le sexe** », à l'invitation de l'adjointe à la culture, en présence du maire et d'Élisabeth Lamure, ancienne sénatrice du Rhône. Marie-Jeanne Béguet était également présente.

4.2.2 Forum des associations féministes – Hôtel de Ville de Lyon – 1er mars 2025

Sur proposition du Conseil Égalité de la Ville de Lyon, la mairie a organisé un forum des associations féministes dans l'atrium de l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le samedi 1er mars.

Le stand de Regards de Femmes a été tenu alternativement par Marie-Jeanne Béguet, Cathy Bonnard, Karine Boyer-Kempf, Béatrice Doutriaux, Ghyslaine Gay, Christiane Large, Patricia Morin et Michèle Vianès.

Elles ont répondu aux différentes questions des personnes visitant le forum et échangé avec le maire, les élues et les représentantes des autres organisations féministes.

4.2.3 Soirée au Barreau de Lyon organisée par Les Lyonnaises

À l'occasion de la sortie de leur livre blanc, qui met en valeur des femmes lyonnaises, Les Lyonnaises ont organisé une soirée au Barreau de Lyon. Michèle Vianès figure parmi les femmes présentées. Patricia Morin y a représenté Regards de Femmes.

5. Laïcité

5.1 Compte rendu du colloque du 24 février sur la laïcité

Regards de Femmes est membre du Collectif laïque national, qui a organisé au Palais du Luxembourg un colloque intitulé « **120 ans de laïcité, 120 ans de liberté** ».

Patricia Morin et Michèle Vianès ont participé à ce colloque organisé par le Collectif laïque national.

Deux grandes parties ont structuré les échanges : **les acquis de la séparation et la laïcité toujours en chantier**.

Parmi les interventions particulièrement marquantes figuraient notamment celle d'Olivier Falorni sur la fin de vie et celle de Nicolas Penin, Grand Maître du Grand Orient de France, qui a conclu en appelant à constitutionnaliser les articles 1 et 2 de la loi de séparation de 1905. Il a cité Edgar Quinet :

*« L'instituteur laïque intervenant dans l'église y fait entrer l'hérésie.
Le prêtre intervenant dans l'École y fait entrer la servitude.
Que faut-il faire ?
Les séparer. »*

5.2 Signature du communiqué du Collectif laïque national – « Le sport s'adresse à toutes et à tous : il doit rester neutre »

En tant que membre du Collectif laïque national, Regards de Femmes a signé ce communiqué.

Le Collectif rappelle que le principe de laïcité s'applique aux fédérations sportives délégataires de service public, lesquelles peuvent imposer une obligation de neutralité dans les compétitions, conformément à la jurisprudence du Conseil d'État et à la Charte olympique. Il regrette cependant l'hétérogénéité des règles entre fédérations et appelle à une application cohérente du principe de neutralité dans le sport.

Une attention particulière est portée à la situation des filles et des femmes. Le Collectif dénonce les pressions communautaires ainsi que les contraintes vestimentaires ou identitaires pouvant limiter leur liberté de pratique sportive, en France comme à l'international, où des régimes théocratiques imposent encore des restrictions sévères à leur participation au sport. Il souligne que toute forme d'affichage religieux ostensible dans le sport peut devenir un instrument de pression ou d'instrumentalisation du corps des femmes.

Dans ce contexte, le Collectif affirme que la neutralité du sport constitue une condition essentielle pour garantir l'égalité d'accès à la pratique sportive, préserver la liberté de conscience et protéger les femmes et les filles de toute forme de contrainte ou de discrimination.

5.3 Article dans la revue *Humanisme* – « 120 ans de la loi de séparation de 1905 » – avril 2025

À l'occasion des 120 ans de la loi de séparation de 1905, la revue *Humanisme* a publié un hors-série intitulé « **Séparer pour unir : la force de la loi de 1905** ».

Quarante-cinq plumes y ont publié des articles classés dans des rubriques variées : histoire, philosophie, sociologie, enjeux politiques de la laïcité, controverses contemporaines et perspectives internationales.

L'ensemble fait de ce numéro une référence importante sur les multiples dimensions de la laïcité et ses enjeux actuels.

La conception et la coordination de ce numéro exceptionnel ont été confiées à Jean-Pierre Sakoun, qui a invité Michèle Vianès à participer à cette publication.

Son article, « **Laïcité et égalité des sexes : un combat indissociable** », figure dans la rubrique « **Une société modelée par la laïcité** ».

5.4 Participation à la mobilisation contre la célébration du 47^e anniversaire de la République islamique d'Iran

Une réception prévue le 11 février au Pavillon Royal (Paris 16^e), à l'invitation de représentants de la République islamique d'Iran, a soulevé l'indignation d'associations iraniennes, soutenues par des associations féministes et laïques, dont Regards de Femmes.

À la suite de cette mobilisation, l'établissement a annulé cette manifestation.

Ce recul confirme que la mobilisation a eu un impact concret, permettant de faire obstacle à toute tentative de légitimation de la République islamique d'Iran.

À la suite des prises de contact de la Ligue du droit international des femmes avec la maire de Neauphle-le-Château, celle-ci a confirmé n'avoir délivré aucune autorisation et avoir clairement exprimé son opposition. Toutefois, l'événement s'est tenu sur un terrain privé.

Le ministère de l'Intérieur a précisé que le préfet des Yvelines n'y était évidemment pas présent.

5.5 Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard – 16 octobre – Square Samuel Paty – Paris

Comme chaque année, Michèle Vianès a été invitée à intervenir lors de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, au square Samuel Paty.

Voici sa prise de parole :

En mémoire de Samuel Paty et de Dominique Bernard

Le 16 octobre 2020, un professeur de la République a été décapité. Samuel Paty a été assassiné pour avoir simplement exposé à ses élèves ce qu'est la liberté d'expression, en montrant les caricatures publiées par Charlie Hebdo.

Il a été tué parce qu'il a osé permettre à des jeunes de réfléchir librement.

Cinq ans après, il n'est pas question de pleurer en silence. Il est question de résister. Il est question de dire que l'école n'a pas à s'adapter aux dogmes religieux. Elle est là pour former des citoyennes et des citoyens, pas pour ménager des croyances. L'école n'est pas un lieu de soumission. Elle est un lieu d'émancipation.

L'assassinat de Samuel Paty — comme celui de Dominique Bernard — n'est pas un fait divers isolé.

C'est le résultat d'un climat où l'on banalise les atteintes à la laïcité, où l'on cède face à ceux qui veulent imposer leur loi au sein même de l'école. Où des enseignantes et des enseignants s'autocensurent par peur. Où les filles sont encore les premières victimes du retour de normes religieuses patriarcales.

Depuis 1989, les islamistes prétendent « protéger » les filles, mais en réalité ils cherchent à les isoler, à les assigner à une identité religieuse, à les séparer du commun républicain, à les soumettre à une vision théocratique de la société.

Mais la République n'exclut pas, elle libère. Et c'est cela qu'enseigne l'école laïque.

Alors oui, il faut oser dire que le droit au blasphème est un droit fondamental. Que toutes les religions peuvent être critiquées, caricaturées, moquées. Parce qu'en démocratie, une religion n'est pas au-dessus des lois. Une religion n'est pas sacrée. Ce qui est sacré, c'est la liberté de conscience.

Aujourd'hui, l'école publique est fragilisée par les compromis, les silences, les renoncements. Il est temps d'arrêter de baisser les yeux. Il est temps de choisir entre la République et la soumission. Entre l'émancipation et le repli.

Être fidèle à Samuel Paty, c'est continuer à enseigner. C'est ne jamais fléchir. C'est faire vivre la promesse républicaine pour tous les élèves — et surtout pour toutes les filles.

Parce que nous ne renoncerons pas.

Parce que nous ne nous taisons pas.

Pour Samuel Paty. Pour Dominique Bernard.

Ni oubli, ni pardon.

6. Solidarité entre les femmes de France, d'Europe et du monde

6.1 CSW69 – Commission de la condition de la femme (ONU, New York) – 10 au 21 mars 2025

Une délégation de Regards de Femmes, composée de Cathy Bonnard, Florence Caron, Christiane Large et Michèle Vianès, a participé activement à la 69^e session de la Commission de la condition de la femme à l'Organisation des Nations unies, consacrée au bilan des trente ans de la Conférence de Pékin sur les femmes.

Un contexte international marqué par des reculs préoccupants

Les travaux ont mis en évidence un constat partagé : malgré trente années d'engagements internationaux, les droits des femmes connaissent des stagnations, voire des reculs dans de nombreux contextes. Les crises géopolitiques, la multiplication des conflits armés, les inégalités structurelles et le renforcement des idéologies patriarcales continuent d'affecter fortement les femmes et les filles.

Les violences persistent sous des formes multiples, notamment les violences sexuelles, les cyberviolences et les nouvelles formes d'exploitation et de contrôle. Par ailleurs, la sous-représentation des femmes dans les espaces de décision, en particulier dans les processus de paix et de reconstruction, demeure un obstacle majeur à l'égalité réelle.

Des appels internationaux à l'accélération des engagements

Les interventions institutionnelles ont souligné la nécessité d'une mise en œuvre effective des engagements existants. La ministre Aurore Bergé a notamment rappelé : « Nous devons

agir, ici et maintenant, pour la liberté des femmes », ajoutant que les droits des femmes « avancent quand nous les défendons et tiennent quand nous refusons de plier ».

À cinq ans de l'échéance des Objectifs de développement durable, la communauté internationale a insisté sur l'urgence d'intensifier les actions concrètes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'engagement de Regards de Femmes

Dans ce contexte, Regards de Femmes a affirmé son rôle d'acteur engagé du plaidoyer international pour les droits des femmes. L'association a porté des positions structurantes autour de trois axes majeurs :

- la parité femmes-hommes dans tous les espaces de décision ;
- la lutte contre toutes les formes de violences ;
- la reconnaissance des discriminations systémiques et des atteintes graves aux droits fondamentaux des femmes.

Une présence active et des actions internationales structurantes

Au-delà des sessions plénières, Regards de Femmes a pris une part active aux travaux de la CSW69 à travers l'organisation de deux événements parallèles de haut niveau, réunissant responsables institutionnels, expert-es internationaux et actrices et acteurs de terrain.

Ces initiatives ont permis de porter deux priorités stratégiques : la mise en œuvre effective de la Recommandation générale n° 40 du Comité CEDAW, visant la parité réelle dans tous les systèmes de décision, et la reconnaissance de l'apartheid fondé sur le sexe comme crime contre l'humanité. Elles ont contribué à renforcer les réseaux internationaux de l'association et à inscrire ses propositions dans les débats onusiens.

Par ses interventions, ses initiatives et les alliances construites, Regards de Femmes a affirmé son rôle d'actrice engagée dans la défense universelle des droits des femmes et dans le plaidoyer international pour l'égalité.

CSW69 – Événements parallèles organisés par Regards de Femmes

Le premier événement, consacré à la Recommandation générale n° 40 du Comité CEDAW, portait sur la parité femmes-hommes dans tous les espaces de décision. Animé par Michèle Vianès, il a réuni des personnalités telles que Nicole Ameline et Marlène Schiappa. Les échanges ont mis en évidence les leviers essentiels pour garantir la représentation égale des femmes : accès à l'état civil, éducation des filles, réduction de la fracture numérique, autonomie économique et participation aux processus de paix. L'atelier a souligné que la parité constitue un levier structurant des politiques publiques et une condition d'un développement durable inclusif.

Le second événement, organisé au Church Center, a porté sur la reconnaissance de l'apartheid fondé sur le sexe comme crime contre l'humanité. Il a notamment réuni Shirin Ebadi et Karima Bennoune. Les interventions ont mis en lumière la réalité d'une ségrégation systémique des femmes dans certains États, notamment en Afghanistan et en Iran, et la

nécessité de faire évoluer le droit international pour mieux qualifier et combattre ces violations.

À travers ces deux événements, Regards de Femmes a porté une approche globale articulant parité, droits fondamentaux, laïcité et lutte contre les extrémismes, tout en renforçant ses partenariats internationaux et son rôle d'actrice engagée pour l'égalité.

6.2 Ibtissame Betty Lachgar – communiqué, appel avec le Front féministe et lettre

Regards de Femmes a exprimé son soutien à la militante féministe marocaine Ibtissame Lachgar, condamnée à trois ans de prison pour avoir diffusé sur les réseaux sociaux une photo d'elle portant un tee-shirt avec le slogan féministe « Dieu est lesbienne », accompagné d'une critique des idéologies religieuses qualifiées de patriarcales et misogynes. Cette condamnation illustre les restrictions graves à la liberté d'expression dans un contexte où la religion est érigée en norme juridique.

Militante de longue date pour les droits des femmes, des personnes LGBT et la liberté de conscience, elle est poursuivie pour des actions symboliques et non violentes. Regards de Femmes rappelle que la critique des idéologies, y compris religieuses, relève de la liberté d'expression dans un cadre laïque et universaliste.

L'association appelle au respect des droits fondamentaux et à la libération de Betty Lachgar.

7. Cafés Regards de Femmes

7.1 Regards sur l'accueil mère-enfant de la Métropole de Lyon – 5 février 2025

Grands témoins : Delphine Garnier Duvernay (cheffe de service), Aïcha Amiri (assistante sociale), Julia Aloisio (psychologue).

Ce café a permis d'éclairer le rôle des structures d'accueil mère-enfant, en particulier auprès de jeunes mères mineures en situation de grande vulnérabilité. L'accent a été mis sur les parcours migratoires complexes de ces jeunes femmes, souvent sans documents d'état civil.

Les intervenantes ont présenté un accompagnement global combinant hébergement, suivi éducatif, soutien psychologique et accès à la formation. Les échanges ont également souligné les difficultés administratives majeures, notamment pour la reconnaissance de l'identité civile des mères et de leurs enfants.

Des perspectives d'action ont été évoquées, notamment pour appuyer les démarches administratives internationales.

7.2 Égalité professionnelle et salariale : l'empuissancement des femmes – 5 mars 2025 – mairie du 6^e

Grands témoins : Isabelle Blancard, directrice d'agence France Travail ; Delphine Borbon, conseillère municipale ; Michèle Vianès ; représentant-es d'entreprises.

Cette rencontre a porté sur les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans le monde du travail, malgré un cadre législatif étoffé. Les échanges ont permis de rappeler les principaux dispositifs juridiques et d'interroger leur application effective.

La notion d'empuissancement a été au cœur des discussions, soulignant le rôle fondamental de l'autonomie financière dans l'égalité réelle. Les intervenant·es ont mis en avant la nécessité de renforcer les actions concrètes au niveau local, notamment en matière d'accompagnement professionnel et de mobilisation des employeurs.

7.3 Quelles sont les attentes des jeunes envers les associations de défense des droits des femmes ? – 15 mai

Grands témoins : Aline Bachour, Vanda Cuet, Alicia Ladine-Barrac, Félix Totaro (étudiantes, lycéennes et lycéens).

Ce café a donné la parole à des jeunes, révélant leur fort intérêt pour les enjeux d'égalité et leur volonté d'engagement. Elles et ils ont exprimé des attentes en matière d'information, de participation et de reconnaissance.

Les échanges ont porté sur les stéréotypes de genre, les choix d'orientation, les inégalités professionnelles et les violences sexistes. Les jeunes ont également formulé des propositions d'action et insisté sur leur souhait d'être davantage associés aux initiatives.

Cette rencontre a souligné l'importance de soutenir leur engagement comme moteur de transformation sociale et de renforcer les liens entre générations.

7.4 Regards sur l'application de la loi du 13 avril 2016 contre le système prostitutionnel – 24 septembre

Grand témoin : Delphine Jarraud, déléguée générale de l'Amicale du Nid.

Synthèse

Ce café a permis de dresser un bilan de l'application de la loi du 13 avril 2016, dite loi « Olivier-Coutelle », près de dix ans après son adoption. Cette loi, fondée sur une approche abolitionniste, vise à lutter contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes en situation de prostitution vers la sortie.

Les échanges ont porté sur ses différents axes : pénalisation des « clients », renforcement de la lutte contre le proxénétisme, accompagnement social et insertion, ainsi que prévention auprès des jeunes.

Le témoignage de terrain a mis en évidence des avancées, mais aussi des limites dans l'application effective du dispositif, notamment en matière de moyens alloués et d'accès aux parcours de sortie. L'importance du travail associatif, en particulier celui de l'Amicale du Nid, a été soulignée comme indispensable pour accompagner les personnes concernées et faire évoluer les politiques publiques.

8. Partenariats avec d'autres associations, représentations, jurys

Regards de Femmes est membre :

- du Conseil national des femmes françaises (CNFF), dont Michèle Vianès est vice-présidente ;
- du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH) ;
- du collectif « Droits des femmes » de la Ville de Lyon, représenté par Christiane Large ;
- du Comité laïque national à Paris, représenté par Michèle Vianès et Florence Caron ;
- du Front féministe international, dont Michèle Vianès est membre du conseil d'administration.

9. Interviews presse écrite, radio et télévision

Presse écrite

Interviews et tribunes dans *Le Progrès*, *La Montagne*, *Le Journal du Dimanche*, *Tribune de Lyon*, *Lyon Capitale*, *L'Express*, *Le Point*, *Le Quotidien*, *Femmes actuelles*, etc.

Radio et télévision

Interviews sur France Info, France 3, Sud Radio, Lyon Mag TV, Lyon Cap, RCF, Tout Lyon, Mesdames Media, M6, etc.

Michèle Vianès est invitée par RCF Pays de l'Ain pour l'émission mensuelle **Vu d'ici**.

Chroniques hebdomadaires « Regards de Femmes » dans *Le Grand Matin Week-end* sur Sud Radio

Le samedi matin, émission animée successivement par Jean-Marie Bordry puis Maxime Lledo, avec vidéo et podcast sur YouTube.

Interventions sur les thèmes suivants

Activités professionnelles

- Loi Copé-Zimmermann : où en est-on ?
- Directive européenne sur la transparence des rémunérations.
- Parité dans les sociétés cotées en bourse.
- Installation du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.
- Prélèvement à la source individualisé : un impact direct sur les finances des femmes.
- Pourquoi les hommes sont-ils plus riches que les femmes ?
- Index de l'égalité entre les femmes et les hommes : où en est la France ?

Actualités internationales

- Le nouveau mandat de Trump et les droits des femmes.
- 69^e Commission de la condition des femmes, ONU New York.

- La polygamie du président du Sénégal.
- Ibtissame Betty Lachgar, la militante qui dérange.
- Ibtissame Betty Lachgar, militante marocaine enfermée pour... une photo.

Égalité entre les femmes et les hommes

- Parité dans les formations scientifiques.
- Actions en France autour du 8 mars.
- Où sont les étudiantes dans les cursus scientifiques ?
- Où sont les femmes dans la presse et les médias ?
- Enfin, le scrutin paritaire femmes-hommes s'applique dans toutes les communes.
- Les femmes et l'argent : toujours un tabou ?
- Stéréotypes femmes-hommes : retour en arrière préoccupant chez les jeunes.
- 80^e anniversaire du premier vote des Françaises.
- Le rapport du Sénat sur « Femmes et sciences ».
- Comment encourager les femmes à se présenter aux élections municipales.
- De plus en plus d'espaces réservés exclusivement aux femmes.

Femmes célèbres

- Joëlle Coutaz, pionnière des interactions humain-machine.
- Jocelyne Troccaz, pionnière de la chirurgie assistée par ordinateur.
- Par leurs testaments, le pouvoir des femmes du Moyen Âge.

Santé

- Tolérance zéro à l'égard de l'excision.
- Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Cytomégalovirus (CMV), première cause de malformations fœtales.
- La HAS recommande le dépistage du cytomégalovirus chez la femme enceinte.
- Octobre Rose et le dépistage du cancer du sein.

Sport

- Les salles de sport devraient être des espaces de bien-être pour les femmes.
- Qui est Michèle Kang, la nouvelle présidente de l'OL ?

Laïcité

- 120^e anniversaire de la loi sur la laïcité.
- Les fillettes voilées : une maltraitance qu'on ne veut pas voir.
- Toujours Charlie.
- Cinq ans après l'assassinat de Samuel Paty : liberté d'expression à l'école.

Violences envers les femmes

- Le non-consentement inscrit dans la définition pénale du viol.
- 9^e anniversaire de la loi Olivier-Coutelle sur le système prostitueur.
- La France condamnée par la CEDH pour défaillance dans la protection des mineures.
- La République doit protéger toutes les fillettes.
- Viols antisémites à Courbevoie : le courage d'une fillette de 12 ans.
- Abus sexuels en ligne : directive européenne.
- Applications mobiles en cas de harcèlement de rue.
- Les salons de massage : l'État veut en finir avec la prostitution déguisée.
- GPA : exploitation sexuelle des femmes et commerce humain.
- Le Haut Conseil à l'Égalité appelle à en finir avec l'impunité face aux viols et agressions sexuelles.
- Rouvrir les maisons closes, c'est légaliser l'exploitation sexuelle des femmes.

Autres

- Commission d'enquête sur TikTok : effets sur les plus jeunes.
- Domination sexuée chez les primates : un cliché s'effondre.
- Noël raconte-t-il vraiment la même chose aux filles et aux garçons ?
- Quel bilan pour l'association Regards de Femmes en 2025 ?